

Des contrôles après l'accident de car scolaire

Des gendarmes du Calvados ont procédé à des contrôles dans les cars scolaires à la sortie du collège Clément-Marot, jeudi.

Reportage

C'est l'heure de la sortie des classes au collège Clément-Marot, à Douvres-la-Délivrande. Les Bus verts sont stationnés devant la grille pour ramener les élèves chez eux, direction Luc-sur-Mer ou encore Cresserons. Mais jeudi, ils sont partis avec un peu de retard. Les gendarmes ont procédé à une série de contrôles à bord.

« Vous avez bu ou consommé de la drogue, Monsieur ? », demande le gendarme à un des chauffeurs. « Non, répond ce dernier, un peu étonné. Cela fait trente ans que je conduis des Bus verts et c'est la première fois que je suis contrôlé. »

Peu d'infractions

Deux militaires investissent l'intérieur du car pour vérifier que tout est en règle : permis à jour, licence de transport, extincteur, marteau brise vitre, trousse de secours ou encore gilet jaune. Le chauffeur est soumis à un test d'alcoolémie et à un test salivaire. « On a déjà un éthylotest embarqué. On s'autocontrôle des dizaines de fois par jour », sourit Pierre Paysan, un des chauffeurs de



Les gendarmes ont contrôlé le matériel de sécurité à bord des cars scolaires, jeudi, à Douvres-la-Délivrande.

Bus verts.

Ces contrôles n'arrivent pas à n'importe quel moment de l'année. « Nous avons eu un accident impliquant un transport scolaire il y a

dix jours. Nous avons donc décidé d'avancer un contrôle qui était déjà prévu », explique le capitaine Loïc Loupret, commandant en second de l'Escadron départemental de sécu-

rité routière (EDSR) du Calvados.

En effet, le 14 mars, plusieurs enfants ont été blessés lors d'une collision entre leur car scolaire et un engin agricole à Fontenay-le-Marmion, au sud de Caen. Cinq parents d'élèves ont fini par déposer plainte. Leurs enfants ont été victimes de plusieurs traumatismes, liés au choc, à la chute d'un extincteur dans le bus ainsi qu'à un bris de glace lors de la collision.

Globalement, tout va bien dans les bus contrôlés, à Douvres, ce jeudi. Les gendarmes prêtent une attention particulière aux « éléments de sécurité à l'intérieur du bus », tels que les ceintures, les extincteurs, leurs points de fixation.

« Souvent, lors d'un accident, ce sont ces choses qui peuvent entraîner des blessures, ou faire que les enfants ne peuvent pas sortir facilement, précise le capitaine Loïc Loupret. Ces contrôles, réalisés plusieurs fois dans l'année, nous permettent aussi d'alerter les sociétés de transports scolaires sur ce qui ne va pas. »

Louise DELÉPINE.